



Production

Une division d'Hydro-Québec

Le 1^{er} février 2005

Avant-projet de réfection
1650, rue Champlain, bureau 201
Trois-Rivières, Québec
G9A 4S9

Madame Anne-Lyne Boutin, Coordonnatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec QC G1R 6A6

Objet: *Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2*
Addenda au document DA39

Madame Boutin,

En référence à votre courriel daté du 31 janvier 2005 relatif au tableau du document DA39, nous vous confirmons que les nombres concernant les filtres ont été mal placés dans le tableau déposé : 378 aurait dû être placé sous la rubrique *Quantité* et 58 sous la rubrique *Unité*.

Le tableau du document DA39, comme le tableau 3-2 du document PR3.1, qui constitue la référence officielle concernant les déchets résultant de la poursuite de l'exploitation de la centrale, donnent des estimations projetées dans le temps.

Nous espérons que vous trouverez le tout conforme et vous prions d'agréer, Madame Boutin, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Michel R. Rhéaume, FCNA
Chef – Affaires réglementaires, environnementales
et consultations publiques

MRR/sn

| | | | | |
|--------|--------------|------|--------------|----|
| c.c. : | M. Aubray | HQ | C. Drouin | HQ |
| | H. Desnoyers | Nove | D. Forget | HQ |
| | S. Bouchard | HQ | C. Lacroix | HQ |
| | M. Désilets | HQ | M. Lupien | HQ |
| | M. Doyon | HQ | M. Trépanier | HQ |